

Messe dominicales et hebdomadaire

Samedi 6 février	† <u>Pas de confession à Richebourg (ni à Houdan)</u>		
	18h30	St Paul Miki Dimanche anticipé	<ul style="list-style-type: none"> • Richebourg : - Gérard RAIMBAULT + - Jean-Jacques COLIN + - Jean-Claude HOULBRACQ + - Action de grâce
Dimanche 7	† <u>Confession à 9h30</u>		
	10h	5 ^{ème} dimanche ordinaire	<ul style="list-style-type: none"> • Orgerus : - Alberto LAGARES + - Bernard EUDES + - Maurice VANDEMAELE +
Dimanche 7	† <u>Confession à 10h30</u>		
	11h	5 ^{ème} dimanche ordinaire	<ul style="list-style-type: none"> • Houdan : - Guy MANUGUERA + - Marguerite LAUDREN + - Julie et Hilaire DEFFON +
Mardi 9	19h00	De la férie	<ul style="list-style-type: none"> • Messe à la chapelle de l'hôpital de Houdan pour Michel CATE +
Mercredi 10	10h	Mercredi des cendres	<ul style="list-style-type: none"> • Orgerus : - <i>intention particulière</i>
	14h30		<ul style="list-style-type: none"> • Roseraie (hôpital de Houdan) : - <i>Intention particulière</i>
	20h30		<ul style="list-style-type: none"> • Houdan : - <i>Intention particulière</i>
Jeudi 11	20h30	Jeudi après les cendres	<ul style="list-style-type: none"> • Chapelet de la miséricorde puis messe suivie de l'adoration eucharistique à la chapelle de l'hôpital pour Jacques BAILLY +
Vendredi 12	9h	Vendredi après les cendres	<ul style="list-style-type: none"> • Messe à l'oratoire de Houdan pour Adrienne BERGER +
	11h		<ul style="list-style-type: none"> • Messe à la fondation Mallet
Samedi 13	† <u>Pas de confession (car pendant tout le Week-end)</u>		
	18h30	Samedi après les cendres	<ul style="list-style-type: none"> • Gambais : - Jean-François BORELLY + - Henri SAUVAGE + - Jean-Claude HOULBRACQ + - Nicolas KOURVI +
Dimanche 14	† <u>Pas de confession</u>		
	10h	1 ^{er} dimanche de carême	<ul style="list-style-type: none"> • Orgerus : - Jean-Marc HARANGER + - Marie-Claude LECLERC + - Marie-Thérèse DUMENIL +
Dimanche 14	† <u>Pas de confession</u>		
	11h	//	<ul style="list-style-type: none"> • Houdan : - Famille LESTANG-PIGEON + - Jean et Thérèse MAJSK + - Maud et Jean-Paul HELFER +

L'ÉCHO DES CLOCHERS

Secteur Paroissial de Houdan, Orgerus, Richebourg
75 Grande Rue 78550 HOUDAN
Tel : 01.30.59.61.39

E-mail : paroisse.houdan@wanadoo.fr ou secretariat.paroisse.houdan@orange.fr
Intentions de prière : prierefraternelle.houdan@laposte.net
Site de l'aumônerie saint Jean BOSCO : <http://aep-hos.fr>
Et de la paroisse : <http://www.gphoudan.fr/>

Du 07 au 14/02/2016

22/2015-2016

« Sois sans crainte, désormais ce sont des hommes que tu prendras »

Les textes de ce dimanche offrent entre autres à notre méditation deux aspects qui se complètent. Le premier porte sur l'appel - d'Isaïe ou de Pierre - et l'autre sur le rapport entre le péché et l'appel entendu. Je ne sais si, comme moi, vous êtes touchés par la conjonction entre notre petitesse et la sainteté de Dieu.

En effet, saisi d'effroi devant la majesté divine, Isaïe s'écrie : « *je suis perdu car je suis un homme aux lèvres impures.* » tandis que Pierre devant le miracle de la pêche miraculeuse ne peut retenir ce cri « *éloigne-toi de moi Seigneur, car je suis un homme pécheur* ». Les deux sont saisis par la même réalité : la grandeur de Dieu et leur petitesse, leur péché. Leur cri exprime la grandeur de Dieu et l'impossibilité au pécheur de se tenir en sa Présence. Ils se sentent indignes. Il est bon de revenir nous aussi à cette réalité ! Devant la majesté de Dieu, nous ne sommes rien par nous-mêmes. Une telle prise de conscience, mettant à mal notre orgueil, est le passage obligé pour avancer dans la vie spirituelle. Dieu est Dieu et que nous ne le sommes pas. La foi reçue, le chemin parcouru vers Lui sont déjà un fruit de sa grâce. Cependant durcir la séparation entre Dieu et nous serait anéantir la passion et la résurrection de Jésus. Elles sont les lieux de la réconciliation, de l'alliance. La première lecture et l'évangile nous appellent ainsi à l'espérance. La conjonction d'un appel de Dieu et du péché est rendu possible par miséricorde. Isaïe est pardonné et Pierre missionné comme apôtre.

L'attitude qui guette le monde actuel n'est pas du même ordre que celle exprimée par Isaïe ou Pierre. Ce n'est pas l'effroi qui nous saisit devant Dieu mais plutôt l'indifférence à sa présence et sa grandeur. Comme le soulignait Saint Jean Paul II, c'est parce que nous ignorons Dieu que nous nous aveuglons sur le péché.

Or Isaïe et Pierre sont appelés tels qu'ils sont ; Dieu ignorait-il qu'ils étaient pécheurs ? L'alliance est possible mais il existe des conditions et conséquences pour tenir ensemble appel et péché. La condition est l'effroi devant la sainteté divine, l'acceptation de notre état pécheur et le désir d'en sortir par miséricorde. C'est la conversion. La conséquence devient alors un élan vers les autres. Fortifiés par l'amour de Dieu, nous avons le souci de donner aux autres ce que nous avons nous-mêmes reçu : l'amour. Les 24h pour Dieu (qui commence le carême) sont là pour vous. Un temps pour adorer la beauté divine, un temps pour s'écrier avec Pierre :

« Je suis un homme pécheur » mais pour entendre aussi avec lui notre mission : « sois sans crainte, désormais ce sont des hommes que tu prendras ». Encore faut-il grandir dans l'effroi, nous poser simplement la question de notre dernier recours à la miséricorde divine... et venir rendre toute grâce à Celui qui me sauve.

Père Laurent de La Taille, curé

Nous prions pour

Obsèques : Marc LEROUX (5/02 Condé/Vesgre).

AGENDA

Lundi et Mardi : Prière du **Chapelet** à l'église d'Orgerus de 18h45 à 20h.mo

Mercredi (hors vacances) : Prière du chapelet de 14h45 à 15h30, à l'**oratoire de Houdan** (en période de froid)

Vendredi 12 février : Début des **24h pour Dieu**. Cf. ci-après. (17h-minuit : adoration confession). A partir de minuit, adoration uniquement dans la grande salle (Houdan).

Samedi 13 : Fin des **24h** pour Dieu le samedi à 17h par les **vêpres**.

Mercredi 17 : **Attention** : A partir de ce mercredi, messe proposée à 9h. (Le lieu vous sera stipulé plus tard). **Info** : Réunion des prêtres et responsables pastoraux des **Aumôneries** de l'Enseignement public (Trappes) avec le vicaire épiscopal.

Jeudi 18 : **Info** : Réunion des **doyens** à Versailles. **Messe** suivie de l'**adoration eucharistique** à la chapelle de l'hôpital de Houdan.

Vendredi 19 : Préparation au **baptême** à 20h30 au presbytère de Houdan. Dîner des **animateurs de l'AEP** à 20h à la maison Saint Georges à Richebourg.

Samedi 20 : Permanence de **confession** à l'église de Houdan (P. L de LT, curé)
de 17h à 19h

Bol de Riz

Le carême commence le **mercredi 10 février**. A l'issue de la messe de 20h30, il est proposé de nous retrouver pour partager un **bol de riz** (Grande salle). Pour tous ceux qui désirent y participer (pour l'organisation) merci de vous **y inscrire** au secrétariat par téléphone au **01 30 59 61 39** ou par mail : paroisse.houdan@wanadoo.fr

24h pour Dieu

Le principe des 24h pour Dieu est de nous tenir **en sa présence** pendant 24h par l'**adoration eucharistique**. Il sera possible à certaines heures de recevoir le **sacrement de réconciliation**.

Houdan : Du **vendredi 12 au samedi 13 février de 17h à 17h**.

Adoration du vendredi 17h au samedi 17h

Confession du Vendredi 17h à 24h et du samedi 9h à 17h

POUR COMMENCER LE CARÊME !

- **Vendredi** à 17h : Début par les **vêpres** : Adoration et confessions
- 20h30-22h : Prière animée devant le Saint Sacrement **et confession**

- **22h-24h** : Adoration silencieuse (avec support) **et confession**
- **Samedi** : **Minuit** : **Saint Sacrement déposé dans la grande salle du presbytère**
- **24h-8h30** : Adoration dans la grande salle du presbytère **et pas de confession**
- **8h30-9h00** : **Laudes et adoration** à la salle paroissiale.
- **9h -17h** : Adoration **et confession** à l'**église**. **Vêpres** à 17h

Nous aurons besoin d'adorateur pendant les 24h **et particulièrement la nuit** ; **et c'est une belle expérience que la prière de nuit**. Merci de nous dire si vous pouvez être là, n'hésitez pas à faire du co-voiturage et à vous **inscrire pour que le Saint Sacrement ne soit pas seul**.

Les jeudis et dimanche

de la miséricorde

- Une fois par mois le **jeudi soir** pendant l'année de la miséricorde pour que celle-ci nous imprègne réellement, il vous est proposé **les jeudis de la Miséricorde**.

+ Le premier jeudi : 11 février :

- 20h30 : **Chapelet** de la Miséricorde
- 20h45 : **Messe** (pour le moment à la chapelle de l'hôpital de Houdan)
- 21h15 : **adoration eucharistique**
- 22h : fin. **Vous pouvez venir à tout ou à une partie de la soirée**.

- De même le **dimanche** une fois par mois, on proposera à chaque messe de dire ensemble la prière du pape François pour l'année Sainte. Là encore, c'est une façon de nous imprégner.

Profitez du carême qui commence pour vous mettre sous la miséricorde de Dieu.

Carême

Voilà une proposition faite par Michel CALOT, diacre du diocèse de Versailles. Comme chaque année, les Pèlerins de l'Eau Vive vous proposent 2 moyens simples qui ne vous surchargeront pas et ne font pas de concurrence à d'autres actions de solidarité.

- **Le Carême sans alcool** : Pendant les 46 jours du carême, j'accepte de me priver de toute boisson alcoolisée, pour vivre en solidarité avec ceux qui luttent pour se libérer de l'alcool. C'est facile ou c'est difficile ? Rien de mieux que d'essayer pour le vérifier... et c'est sans risque...

- **Faire connaître** : « Les Pèlerins de l'Eau vive » mouvement catholique d'accompagnement des malades et de leurs familles, par la prière partagée et l'amitié, par des rencontres et des recollections locales et des pèlerinages. Il est facile de consulter notre site internet ou de nous contacter à l'adresse suivante...

Carême sans alcool : michel.calot@orange.fr ou 06 48 30 32 69

Pèlerins de l'Eau Vive : duprecatherine@hotmail.fr ou 06 28 26 16 29

Sites internet : www.pelerinsdeleauvive.org

Maison Saint Georges

Création d'une équipe : Toutes les personnes qui seraient prêtes à donner un coup de main pour l'entretien extérieure de la maison Saint Georges seront les bienvenues. Cela permettra une économie importante pour la paroisse. Merci de vous faire connaître au presbytère.